



Maison de l'Environnement Marin

SALLE D'ACTIVITES (76 m ²)		
Mobilier sur place		Qté disponible
MOBILIER	Tables de classe (2 personnes)	11
	Chaises	15
	Tableau blanc mural	1
	Tabourets	6
	Bancs en bois (3 personnes)	4
AQUARIUM	Aquarium d'eau douce de 1 000 litres équipé	1
	Aquarium d'eau de mer de 190 litres équipé	2
Fond documentaire disponible sur place		Qté disponible
DOCUMENTATION	Poissons de mer - De P. LOUISY - "Carnet de nature" - MILAN JEUNESSE	1
	Les oiseaux du monde - De F. DE LA GRANGE et A. REILLE - FERNAND NATHAN	1
	Les pirates (BD) - De S. REDOULES - FLEURUS	1
	En baver pour un trésor - De O. DE RUDDER - IEN DE MAUBEUGE	1
	Milles ans de contes - Mer - MILAN JEUNESSE	1
	Les contes de la mer - H. KERILLIS - "Si le monde m'était conté" - VILO JEUNESSE	1
	Le pêcheur en Normandie - 1820-1920 - MUSEE EUGENE BOUDIN - HONFLEUR	1
	La côte Normande - De D.QUESNEY - REVOIR - PERIPLE EDITIONS	1
	La météo - De O. MANDEIX et E. PICHON - "Carnet de nature" - MILAN JEUNESSE	1
	Les enfants découvrent le temps et les saisons - De AUBERT et CULLAZ - TIME-LIFE JEUNESSE	1
	Construction-décoration de cadrans solaires - De D. PICON - FLEURUS	1
CD-ROM	Pour protéger le littoral et la mer - EAU SEINE NORMANDIE	1
SALLE DE TRAVAUX PRATIQUES (32 m ²)		
Mobilier sur place		Qté disponible
MOBILIER	Lavabos avec paillasses	6
	Aquarium vide de 80 litres	1
	Système de filtration naturel composé de plusieurs aquariums	1
Matériel spécifique disponible sur place		Qté disponible
MATERIEL SCIENTIFIQUE	Station météo : thermomètre, pluviomètre et anémomètre	1
	Paires de jumelles enfants	3
	Microscopes - Loupe binoculaire "JEULIN" Grossissement x 10	12
MATERIEL OPTIONNEL		
Matériel disponible sur demande		Qté disponible
MATERIEL INFORMATIQUE	Ordinateur portable	1
	Vidéoprojecteur	1
MATERIEL AUDIOVISUEL	Télévision	1
	Lecteur DVD/CDROM	1

Fiche de réservation

- La « Maison de l'Environnement Marin » (salle d'activités et salle de travaux pratiques) peut être mise à disposition à la journée (de 9h à 17h) ou à la demi-journée (de 9h à 12h ou de 14h à 17h), selon les disponibilités et la tarification en vigueur.
- Il est nécessaire de renvoyer la présente Fiche de réservation complétée et signée à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, au plus tard un mois avant la date souhaitée.

Nom de l'établissement / organisme demandeur :

Classe : Nombre d'élèves :

Coordonnées du demandeur : Nom :

Tél : Courriel :

Réservation demandée : Date souhaitée :

- Salle d'activités Salle d'activités + Salle de travaux pratiques
 Matériel informatique Matériel audiovisuel

Demande faite le : Signature :

La mise à disposition de la « Maison de l'Environnement Marin » est uniquement réservée aux établissements scolaires, aux accueils de loisirs ou à tout autre organisme ayant pour **objectif la sensibilisation à l'environnement**.

Du personnel de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre sera présent pendant toute la durée de la mise à disposition et sera responsable du matériel et des locaux. **Néanmoins, les personnes accueillies restent sous la responsabilité de leur encadrant.**

Le demandeur pourra **moduler les espaces à sa guise**, néanmoins, il est demandé de remettre la salle en place et de la laisser propre.

- La « Salle d'activités » de 76 m² :

- **L'accès au sanitaire** est autorisé. Il doit être laissé dans l'état dans lequel il a été trouvé en entrant.
- **Le mobilier** peut être aménagé en configuration « Salle de classe » ou autre, sous réserve de l'avoir précisé 2 semaines minimum avant la date d'entrée dans les lieux.
- **Les aquariums** ne doivent pas être approchés au-delà de la limite matérialisée. Il est interdit de taper sur la vitre.
- **Le fond documentaire** est en libre accès dans la pièce et son contenu est sous la responsabilité du demandeur.
- **Le matériel optionnel** (matériel audiovisuel ou informatique) peut être mis à disposition sur demande lors de la réservation.

- La « Salle de travaux pratiques » de 32 m² : Elle ne peut être utilisée indépendamment de la « Salle d'activités » qui donne accès au sanitaire.

- **Les lavabos avec paillasses** donnent accès à de l'eau chaude et froide. Des estrades permettent aux petites tailles d'accéder aux robinets.
- **L'aquarium vide de 80 litres** peut être utilisé mais il doit être vidé et nettoyé à la fin de la séance.
- **Le système de filtration naturel** ne peut être manipulé.
- **Le matériel spécifique** (station météo, paires de jumelles et microscopes) doit être utilisé avec précaution et nettoyé si besoin après utilisation. En cas de perte ou de dégradation liée à une mauvaise utilisation, il sera demandé le remplacement à l'identique.

- A savoir : Des malles pédagogiques organisées par thématique (« Faune et Flore », « Mares et Rivières », « L'Homme et son Environnement » et « Littoral – Pêche à pied ») peuvent également être mises à disposition.





GRILLE TARIFAIRE

Les tarifs ci-dessous sont applicables uniquement aux établissements scolaires, organismes et associations ayant pour objectif l'Education à l'Environnement.

La mise à disposition des "Moussillons du Lac" est réservée aux établissements scolaires du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (CCCA).

Pour les établissements scolaires de la CCCA, les mises à dispositions listées ci-dessous sont faites à titre gracieux.

TARIFICATION		Etablissements Scolaires		Organismes & Associations	
		Territoire CCCA	Hors Territoire	Territoire CCCA	Hors Territoire
Maison de l'Environnement Marin					
Salle d'activités (76 m ²)	½ journée	-	25 €	25 €	35 €
	Jour	-	50 €	50 €	70 €
Salle d'activités (76 m ²) + Salle travaux pratiques (32 m ²)	½ journée	-	50 €	50 €	60 €
	Jour	-	100 €	100 €	120 €
Matériel audiovisuel	½ journée	-	2 €	2 €	2,50 €
	Jour	-	2,50 €	2,50 €	5 €
Matériel informatique	½ journée	-	3 €	3 €	6 €
	Jour	-	4 €	4 €	7 €
Moussillons du Lac		Territoire CCCA	Hors Territoire	Territoire CCCA	Hors Territoire
Salle d'activités (100 m ²)	½ journée	-			
	Jour	-			
Matériel informatique	½ journée	-			
	Jour	-			
Malles Pédagogiques		Territoire CCCA	Hors Territoire	Territoire CCCA	Hors Territoire
Malle thématique	½ journée	-	2 €	2 €	3 €
	Jour	-	4 €	4 €	5 €

❖ Pour pouvoir bénéficier du tarif "Territoire CCCA", les pièces justificatives demandées sont :

✓ Un justificatif de domicile, de moins de trois mois (copie facture d'eau, de gaz, d'électricité, d'assurance, ...)

Ou

✓ Une copie des statuts précisant le siège social.

Liste des Communes du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre :

AUBERVILLE LA MANUEL - BERTHEAUVILLE - BERTREVILLE - BLOSSEVILLE -
BOSVILLE - BUTOT VENESVILLE - CAILLEVILLE - CANOUVILLE - CANY BARVILLE –
CLASVILLE - CRASVILLE LA MALLET - DROSAY - GRAINVILLE LA TEINTURIERE -
GUEUTTEVILLE LES GRES - HAUTOT L'AUVRAY - INGOUVILLE SUR MER - LE
HANOUCARD - LE MESNIL DURDENT - MALLEVILLE LES GRES - MANNEVILLE ES
PLAINS - NEVILLE - OCQUEVILLE - OHERVILLE - OUAINVILLE - OURVILLE EN CAUX -
PALUEL - PLEINE SEVE - ST VAAST DIEPPEDALLE - SAINTE COLOMBE - SASSEVILLE -
ST MARTIN AUX BUNEAUX - ST RIQUIER ES PLAINS - ST SYLVAIN - ST VALERY EN
CAUX - VEAUVILLE LES QUELLES - VEULES LES ROSES - VEULETTES SUR MER –
VITTEFLEUR .

